



NON AUX PROJETS D'EXTERNALISATION DES MAGASINS & LOGISTIQUES ET DES ACTIVITÉS SCHÉMATIQUES & APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES

Depuis l'annonce au CCE de mars 2018 d'une réflexion relative à l'externalisation d'une partie de la logistique, du magasin, et de tout ce qui gravite autour, la direction avance à grands pas : Elle va ainsi présélectionner en novembre trois prestataires, pour en retenir un seul pour toute la France en décembre.

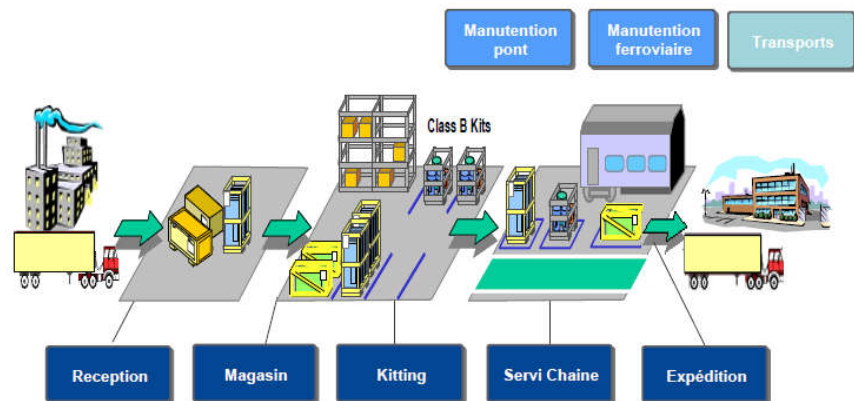
Cette réflexion qui n'est présentée à ce jour que comme une étude sur laquelle rien ne serait soit-disant arrêté, vise clairement à externaliser des activités qui ne seraient plus considérées comme cœur de métier pour ALSTOM.

À la question posée par les élus sur le nombre de salariés qui seraient concernés sur chaque site, **la direction prétend qu'elle ne sait pas et qu'elle n'a pas défini le périmètre concerné.**

Pourtant, un cahier des charges détaillé a été remis aux prétendants, avec, n'en doutons pas, le nombre potentiel de salariés y compris les futurs salariés "vendus" et transférés au prestataire qui sera choisi.

On ne peut pas croire que l'on fasse une étude juste pour dépenser de l'argent, son but est clair, c'est de généraliser sur tous les sites l'externalisation complète de la logistique.

Le risque d'un transfert des salariés de la Logistique d'Alstom et de leurs contrats de travail vers le prestataire est donc très important, d'autant que les reclassements en interne des salariés concernés s'annoncent très difficiles.



En parallèle, Safran a créé pour Alstom un bureau d'études intitulé « Centre d'excellence Electrical », basé à Toulouse, dont le but est de récupérer les activités Schématiques & Appareillages électriques de l'ensemble des sites Rolling-Stock et Composants d'Alstom France et Europe. **C'est là aussi une activité fondamentale, placée au cœur de notre métier, et représentant au total une centaine de postes, qu'Alstom est en train de transférer à Safran.**

De même, la direction est toujours restée évasive pendant la plénière du CCE de mars 2018 sur les impacts précis de ce projet. Combien de postes transférés, supprimés / sous-traités, quelles compétences sauvegardées / perdues ?

Nous ne pouvons pas accepter ce dépeçage de notre entreprise, pièce après pièce, activité après activité, avec les conséquences néfastes que cela implique pour les salariés, sans oublier les risques induits sur l'activité, depuis les petits projets jusqu'aux projets stratégiques comme celui du TGV 2020 ou du Grand Paris Express.

Collectivement, nous devons nous opposer à ces projets mortifères pour Alstom et destructeurs pour les salariés.

Les organisations syndicales d'Alstom Saint-Ouen soutiennent les actions de ce 16 octobre sur les sites Alstom français.

Cette action rejoint notre opposition aux délocalisations vers les pays à bas coût de main d'œuvre.